

5.00 crédits

40.0 h + 15.0 h

Q1

Enseignants	Llaguno Maider ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	Ce cours aborde l'incidence des techniques constructives et spéciales sur un projet architectural. Il vise à développer une vision globale et synthétique des impacts environnementaux et de confort sur la conception technico-constructive d'un bâtiment. Le cours vise également à familiariser l'étudiant-e avec la documentation technique, scientifique et normative, ainsi qu'avec les outils de communication professionnels.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : • Développer une proposition globale de systèmes constructifs pertinente en regard des propriétés d'un site, d'un projet d'architecture et des enjeux environnementaux, • Concevoir l'intégration des réseaux techniques dans un projet d'architecture, • Exploiter la documentation technique, scientifique et normative liée aux matériaux, aux techniques de construction et techniques spéciales, • Décrire les principes et représenter les éléments des réseaux électriques, • Décrire, pré-dimensionner et représenter les réseaux et équipements liés à l'eau, sous toutes ses formes, dans un bâtiment et sur une parcelle, • Décrire et représenter les stratégies de sécurité incendie, passives et actives, et les équipements liés, • Concevoir des nœuds complexes de construction, à l'interface de différentes techniques, • Évaluer la portée des choix opérés en termes de durabilité, • Produire des documents permettant la communication d'une proposition d'architecte vers des professionnels. <u>Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage</u> Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : • AA1.4 Composer avec art les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement. • AA1.6 Intégrer les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles. • AA2.4 Représenter de manière inventive des logiques constructives • AA3.2 Comprendre et appliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture. • AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture. • AA3.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques • AA5.2 Communiquer de façon attentive, inclusive et efficace avec les multiples intervenant-es du projet d'architecture. • AA5.4 Argumenter et agir en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable. •
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es de deux manières : 1. Travaux à remettre pendant les séances de cours (30 % de la note finale) 2. Travail et présentation à remettre en session (évaluation certificative) (70 % de la note finale) *L'enseignant.e s'autorise à inviter des membres extérieurs pour l'évaluation finale. Ceux-ci sont habilités à évaluer les étudiant.e.s pour cette part du travail qui leur serait présentée.
Méthodes d'enseignement	Le cours propose des exposés théoriques — avec la participation éventuelle d'intervenants extérieurs —, des séances de travail sur la documentation de projet et la modélisation des données du bâtiment, ainsi que des moments de discussion. Les étudiant-e-s seront accompagné-e-s dans la réalisation d'un travail de groupe consacré à la définition intégrée d'un projet.
Contenu	Le cours porte sur la réflexion et le développement d'un projet architectural intégré, de ses aspects constructifs à ses installations techniques — une démarche essentielle pour intégrer la durabilité dans le processus de conception.

Faculté ou entité en charge:	LOCI
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	5		